



Chères et chers camarades

Le 27 mai, le Conseil Fédéral a donné le feu vert  
à la reprise des répétitions à partir du 6 juin.  
Ceci, cependant, dans le respect d'un concept de protection.

L'AFY recommande à tous les clubs et à toutes les formations de  
joueurs de cor des Alpes, de Büchel et de lanceurs de drapeau,  
d'adapter individuellement le modèle de concept de l'AFY.

Nous souhaitons à toutes et à tous beaucoup de joie dans  
l'exercice du yodel, du cor des Alpes, du Büchel et  
du lancer de drapeau.

AFY CC, 17 août 2020

# Concept de protection des répétitions

## Ordonnance 2 (818.101.24) sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20201774/index.html>

Nom de l'organisation:

Président:

Adresse:

### Objectif des mesures

Le présent concept de protection a pour but de protéger les personnes à risque et de stopper la pandémie du coronavirus COVID-19.

### Responsabilité

Le gouvernement fédéral exige que les concepts de protection restent en vigueur. Toutefois, ils ne doivent pas être approuvés par le gouvernement fédéral ou de l'association. **La responsabilité de l'organisation et le respect des exigences fédérales incombent pleinement aux différentes associations.**

### Transmission du coronavirus

Les trois principales voies de transmission du coronavirus (SRAS-CoV-2) sont:

1. Le contact étroit
2. Les gouttelettes et
3. Les mains.

Les principes de prévention de la transmission sont basés sur les principales voies de transmission mentionnées ci-dessus : La transmission par contact plus étroit ainsi que par gouttelettes peut être empêchée par une distance d'au moins 1.5 m ou par des barrières physiques. Pour prévenir la transmission par les mains, il est important que toutes les personnes se lavent régulièrement et soigneusement les mains et que les surfaces fréquemment touchées soient bien nettoyées.

### Principes de base pour la prévention des transmissions

- Respect des distances, de la propreté, de la désinfection des surfaces et de l'hygiène des mains,
- Protéger les personnes particulièrement vulnérables,
- Isolement des personnes malades et des personnes ayant eu un contact étroit avec des personnes malades.

### Éléments essentiels

- Les personnes présentant des symptômes restent chez elles,
- Les personnes à risque décident volontairement de participer,
- Lavage ou désinfection régulière des mains,
- Gardez en tout temps une distance de **1.5 m**, sinon prenez des précautions techniques.

### **Les répétitions**

- Utilisez de grandes salles (halle de gymnastique, grande salle) au lieu de petites salles de classe,
- Ne vous serrez pas les mains, ne vous embrassez pas et ne faites pas de câlins,
- Gardez les distances lors des répétitions (1.5 m à l'avant, 1 m de chaque côté),
- N' échangez pas de notes et de matériel d'écriture entre les participants,
- Nettoyez et désinfectez régulièrement les surfaces et les objets,
- Aérez souvent la salle de répétition ou - si possible - répétez à l'extérieur,
- Conservez une liste des participants à chaque répétition afin de pouvoir retracer toute chaîne d'infection.

**Respectez les exigences en cours de l'OFSP, des cantons et des municipalités respectives**

Août 2020, AFY